



INVITATION PRESSE

Colloque National : Enjeux et perspectives de l'expérimentation "dispositif renforcé à domicile" le 23 novembre 2021

L'expérimentation « dispositif renforcé à domicile », lancée en septembre 2020, par trois acteurs majeurs du secteur médico-social : la Croix-Rouge française, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve et la Mutualité Française, vise à construire de nouvelles réponses face aux enjeux du vieillissement de la population. Elle propose une offre repensée pour permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester vivre chez elles dans un environnement sécurisé. Actuellement, 23 projets, répartis dans 10 régions, sont déployés. A terme, seront accompagnées près de 580 personnes âgées pendant 3 ans.

La Croix-Rouge française, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve et la Mutualité Française vous convient à assister en visio conférence au Colloque National :

Enjeux et perspectives de l'expérimentation "dispositif renforcé à domicile"

en présence de Madame la Ministre Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie,

qui se tiendra le 23 novembre 2021 de 9H30 à 17h00 au Ministère de la santé.

Ce colloque autour de ce nouveau modèle sera l'occasion d'un premier retour d'expérience. Plus largement la question du Grand âge et de l'autonomie et du virage domiciliaire sera interrogée avec l'intervention d'experts, de professionnels et des témoignages de bénéficiaires. Cette question s'inscrit également dans les discussions parlementaires autour du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2022, notamment dans le cadre l'article 31 relatif à l'extension des missions des EHPAD.

Informations pratiques

Date : 23 novembre 2021 de 9h30 à 17h 00 en visioconférence (le lien vous sera communiqué dès que votre accréditation sera enregistrée)

Accréditation par mail : carole.charlier@mutualite.fr avant le 22 novembre 2021

[Télécharger le programme](#)



Contacts Presse

Croix-Rouge française

Christèle Lambert-Côme – Responsable presse

Tél. : 06 07 34 99 29 – christele.lambert-come@croix-rouge.fr

Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV)

Johanne Mathat – Responsable communication

Tél. : 02 96 31 94 96 - j.mathat@hstv.fr

Mutualité Française

Carole Charlier – chargée des relations presse

Tél. : 07 60 73 55 69– carole.charlier@mutualite.fr

À propos de la Croix-Rouge française

Premier opérateur associatif français, la Croix-Rouge française compte plus de 66 000 bénévoles et 16 000 salariés, spécialistes du secourisme, acteurs de l'humanitaire et de la solidarité sociale et sanitaire qui accompagnent chaque année des millions de personnes en France métropolitaine mais aussi dans les territoires ultra marins, ainsi qu'à l'international. Elle gère près de 600 établissements et services dans les secteurs sanitaire, social, médico-social et de la formation. Grâce aux salariés de nos établissements et instituts et à nos structures bénévoles, nous bénéficions d'une implantation territoriale unique qui nous permet de proposer une offre de services de qualité, au plus près des besoins locaux. Reconnues pour leur expertise, nos équipes pluridisciplinaires accueillent, accompagnent, forment et soignent chaque année des dizaines de milliers de personnes. Elles placent au cœur de leurs pratiques professionnelles les valeurs d'humanité et de solidarité qui constituent le socle de la démarche Croix-Rouge.

En savoir plus : <https://www.croix-rouge.fr>

Suivez-nous sur Twitter et sur Facebook

À propos de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve est composée de neuf établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif : hôpitaux, clinique, EHPAD, foyers de vie, accueils de jour. Huit d'entre eux sont situés en Bretagne et un en Provence. Son siège est à Lamballe.

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve.

HSTV compte près de 2 500 salariés (pour 2 000 ETP) et gère 200 millions d'euros de budget. Ses objectifs sont de développer la démarche "hospitalité" dans l'ensemble de ses établissements, de répondre de manière coordonnée aux besoins des populations concernées et de proposer des projets qualité harmonisés au service des usagers, tout cela dans le respect des valeurs portées par la Congrégation depuis plus de 350 ans.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Éric Chenut, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 518 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres



dentaires, des centres sp cialis s en audition et optique, des structures et services tourn s vers les personnes en situation de handicap ou les personnes  g es.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des d penses de sant  apr s la S curit  sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un r le majeur pour l'acc s aux soins, dans les territoires,   un tarif ma tris . Elles sont aussi le 1er acteur priv  de pr vention sant  avec plus de 8 000 actions d ploy es chaque ann e dans toutes les r gions.

Plus d'un Fran ais sur deux est prot g  par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des soci t s de personnes   but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'int gralit  de leurs b n fices est investie en faveur de leurs adh rents. R gies par le code de la Mutualit , elles ne pratiquent pas la s lection des risques.

Pr sid es par des militants mutualistes  lus, les mutuelles repr sentent  galement un mouvement social et d mocratique, engag  en faveur de l'acc s aux soins du plus grand nombre.